


# Île-de-France 2030 Futurs possibles

Dossier de presse



# la Région

 **île de France**

  
Les Ateliers de création urbaine

**Contact**  
Christelle Bruyère  
cbruyere@idcommunes.com  
01 49 29 09 73 - 06 73 51 21 51



## Sommaire

<b>La Région Île-de-France expose les Ateliers de création urbaine</b>	<b>p. 3</b>
<b>Les Ateliers de création urbaine, une initiative originale</b>	<b>p. 5</b>
<b>Un mode de fonctionnement participatif</b>	<b>p. 7</b>
<b>Informations pratiques</b>	<b>p. 9</b>

# La Région Île-de-France expose les Ateliers de création urbaine

**Le Conseil régional d'Île-de-France présente au public, dans le cadre de l'exposition « Île-de-France 2030 - Futurs possibles », le résultat des travaux réalisés par les Ateliers de création urbaine. Lors de la session 2007-2008, ces ateliers ont invité les étudiants de différentes formations franciliennes à imaginer la ville de 2030 à la lumière du Sdrif, le projet d'aménagement du territoire de la région voté en septembre 2008.**

## L'exposition « Île-de-France 2030 »

Afin de valoriser les travaux réalisés par les formations étudiantes dans le cadre des Ateliers de création urbaine, la Région Île-de-France organise l'exposition « Île-de-France 2030 » du 2 au 12 décembre 2008.

Cette exposition présente de nouvelles formes urbaines et différentes manières d'habiter la ville au travers des projets de cinq écoles franciliennes.

Des étudiants proposent une vision des « Futurs possibles » de la ville de 2030 en s'appuyant sur les concepts fondateurs inscrits dans le Sdrif de 2008 : densité, mobilité, durabilité.

L'imaginaire urbain des futurs aménageurs invite professionnels, habitants et étudiants à débattre de la ville que nous voulons.

### ■ Une double approche

L'exposition « Île-de-France 2030 » a été conçue de manière à traduire visuellement et sensiblement les grands concepts et idées qui se dégagent des Ateliers de création urbaine, selon une double approche.

**Une approche intégrée.** L'exposition est organisée au travers des sept grands thèmes illustrés, qui ont guidé les étudiants dans leurs travaux sur les nouvelles formes urbaines de la ville de demain, en intégrant, de façon pédagogique, la présentation d'un livre et la projection d'un film documentaire.

**Une approche valorisante.** En parallèle des travaux exposés, une partie de la scénographie s'attache, en complément de livres abrégés consacrés à chacune des écoles franciliennes, à mettre en scène les formations étudiantes de façon à ce que leurs identités respectives soient visibles et leur pluridisciplinarité affichée.

Dans cette exposition sont présentés les projets de chaque équipe sous forme de courts documentaires et au travers de versions abrégées du livre « Île-de-France 2030 - Futurs possibles », publié aux éditions Dominique Carré. Les principales thématiques développées par les étudiants sont évoquées par des colonnes lumineuses qui font un récit de la ville imaginée dans le cadre des Ateliers de création urbaine 2007-2008.

### ■ Un lieu original

En cohérence avec la dimension créative du dispositif, l'exposition « Île-de-France 2030 - Futurs possibles » se déroule dans un lieu qui fait écho au sujet traité dans le cadre des travaux des Ateliers de création urbaine. Une importance particulière est attachée à l'agencement et à la scénographie de ce lieu d'exposition afin de mettre le mieux possible en valeur les travaux réalisés.

En 2008, l'exposition « Île-de-France 2030 - Futurs possibles » se tient aux « Voûtes » ([www.lesvoutes.org](http://www.lesvoutes.org)) situées sur le site des anciens frigos de la ville de Paris, dans le 13<sup>e</sup> arrondissement. Cet espace constitué de trois voûtes sous la rue Neuve-Tolbiac se veut un lieu alternatif où la priorité est donnée aux expressions nouvelles, un lieu d'échange et de débats, un outil performant pour la réalisation d'expériences culturelles.

## Un vernissage suivi d'une exposition ouverte au public

### ■ *Un vernissage, temps de découverte et de débat*

La Région Île-de-France convie le lundi 1<sup>er</sup> décembre, à 18h30, élus, acteurs de l'aménagement territorial, étudiants concernés et journalistes à l'inauguration de l'exposition « Île-de-France 2030 - Futurs possibles ».

L'inauguration de l'exposition sera ouverte par Mireille Ferri, Vice-présidente du Conseil régional d'Île-de-France chargée de l'aménagement du territoire, sous l'égide Jean-Paul Huchon, Président du Conseil régional qui clôturera le débat qui aura pour thème : « Quelles contributions des Ateliers de création urbaine au débat sur l'avenir de la métropole parisienne ? ».

À cette occasion, seront présentés un film documentaire et un livre dédié aux Ateliers de création urbaine.

- Le film réalisé pendant les Ateliers de création urbaine par Anne Maregiano, Petit à Petit production, se veut une introduction au débat avec les invités. Ce documentaire restitue la richesse des travaux et des propositions issues des Ateliers de création urbaine. Il présente des images variées, créées par les étudiants, et les regards croisés des formations associées, des personnalités politiques, des acteurs institutionnels et des experts qui ont accompagné les étudiants pendant leurs travaux. Ce documentaire ouvre le débat sur des questions parfois tabou : la densité, la construction en zone inondable, la réversibilité de la ville...
- Le livre « Île-de-France 2030 - Futurs possibles » sera remis aux participants. Édité aux éditions Dominique Carré, il recense l'ensemble des travaux et réflexions des écoles lors de la session 2007-2008 des Ateliers de création urbaine.

### ■ *Une exposition ouverte au public*

**Une exposition ouverte au public en entrée libre se tiendra aux Voûtes du 2 au 12 décembre 2008 les jours et aux horaires suivants :**

- du mercredi au vendredi : 13h00 - 19h00
- du samedi au dimanche : 11h00 - 19h00

**Le public pourra découvrir, sous voûte, un espace scénique diversifié :**

- 7 colonnes rétro-éclairées faisant le récit de la ville de demain esquissée par les étudiants selon différentes thématiques (Paysages ; Ambiance urbaine et lien social ; Densités et intensités des fonctions urbaines ; Mobilité et transports ; Durabilité, écologie et gestion des risques ; Agriculture et forêt ; Gouvernance et concertation)
- 3 espaces de lecture de 5 abrégés (un par école) du livre « Île-de-France 2030 - Futurs possibles »
- 28 écrans vidéo diffusant 14 films portant sur les projets qui ont mobilisé les étudiants, durant les ateliers
- 1 écran géant animé aux couleurs des Ateliers de création urbaine

## Les cinq formations étudiantes

Cinq formations étudiantes, représentées par cinq équipes placées sous la responsabilité d'un ou plusieurs enseignant(s) ont participé aux Ateliers de création urbaine :

- École nationale des ponts et chaussées – Mastère Aménagement et Maîtrise d'ouvrage Urbaine (AMUR)
- Institut d'études politiques de Paris – Master Urbanisme
- Université de Marne-la-Vallée – Master 2 Génie urbain, Développement urbain durable
- École nationale supérieure d'architecture Villes et territoires de Marne-la-Vallée – Diplôme supérieur d'architecture
- École nationale supérieure du paysage de Versailles

# Les Ateliers de création urbaine, une initiative originale

Les Ateliers de création urbaine ont été lancés par la Région Ile-de-France afin de mettre des images sur les mots du Sdrif, en donnant à voir et à comprendre au plus grand nombre le contenu de ce document hautement technocratique.

## Des ateliers de création urbaine pour illustrer le Sdrif

Dès la conception du Sdrif, le Conseil régional a souhaité créer un dispositif qui promeuve les concepts fondateurs du schéma directeur : densification urbaine, approche durable de l'aménagement, de l'urbanisme, du développement et des mobilités, promotion de nouvelles formes urbaines et de nouveaux quartiers urbains. En amont de l'appel à projets « Nouveaux quartiers urbains » qui invitent les collectivités à construire de nouveaux quartiers durables, la Région a voulu répondre à un besoin largement identifié pendant la révision du Sdrif : réfléchir et débattre de la ville du futur et des manières d'y vivre.

La session 2007-2008 des Ateliers de création urbaine a donc réuni des étudiants d'horizons divers pour réfléchir et ébaucher des propositions à destination des quartiers denses et durables du futur, adaptés aux spécificités et morphologies des différents territoires franciliens. Des étudiants en urbanisme, en génie urbain, en aménagement, en architecture et en paysagisme ont développé idées, concepts, visions et images de la ville et des territoires franciliens en 2030. En zone urbaine dense, en agglomération ou en territoire rural, il s'agissait pour chaque école de projeter, par le récit et le dessin, la capacité de chaque territoire francilien à accueillir de nouveaux quartiers qui répondent aux défis du développement durable.

Tout le travail produit et les échanges entre les participants montrent combien la mise en œuvre du Sdrif n'implique pas des réponses univoques. La session 2007-2008 des Ateliers de création urbaine proposent une vision possible de la ville élaborée par ceux qui la créeront et l'habiteront. La démarche offre un espace de dialogue et d'échanges jusqu'à présent inexistant entre élus, experts et futurs acteurs du monde de l'aménagement qui sont également les habitants de demain. Elle a vocation à devenir un rendez-vous annuel de l'imaginaire urbain.

## Le Sdrif, qu'est-ce que c'est ?

Indissociable de l'histoire de la région parisienne marquée par la création des villes nouvelles, du réseau RER, de La Défense, de la ceinture verte..., le Schéma directeur de la région Île-de-France (Sdrif) est le document qui définit

le projet d'urbanisme et d'aménagement du territoire à l'échelle de la région, à l'horizon 2030. Il vise à maîtriser la croissance urbaine et démographique ainsi que l'utilisation de l'espace, tout en garantissant le rayonnement international de la région. Il préconise des actions capitales pour l'Île-de-France de demain visant à corriger les disparités spatiales, sociales et économiques de la région, à coordonner l'offre de déplacement et à préserver les zones rurales et naturelles.

Cette métropole mondiale, avec 11 millions d'habitants, une économie dynamique et un rayonnement international, est confrontée à de nombreux défis, attentes et opportunités. Les changements climatiques et énergétiques, les mutations du système productif, les nouvelles attentes et pratiques sociales sont autant d'enjeux exigeant des stratégies et des politiques à long terme pour faire de l'Île-de-France une métropole solidaire, durable, performante.

Pour que cette ambition devienne réalité, la procédure de révision du Sdrif a été menée pendant quatre ans de la façon la plus large et publique possible à partir de travaux, de débats, de confrontations aussi, avec l'ensemble des collectivités territoriales franciliennes, les multiples acteurs et partenaires de l'aménagement régional, en association avec l'État et également avec les citoyens.

### Définition

Le schéma directeur est un document de stratégie d'aménagement et d'urbanisme qui fixe les orientations fondamentales pour le territoire régional et qui détermine, à long terme, l'utilisation des sols.

Les documents d'urbanisme élaborés par les communes (plans locaux d'urbanisme) et les intercommunalités (schémas de cohérence territoriale) doivent lui être compatibles d'un point de vue juridique.

Il s'appuie sur un diagnostic partagé entre les collectivités et sur de nouveaux partenariats entre les différents acteurs de l'aménagement pour sa mise en œuvre et son évaluation.

C'est en s'appuyant sur les dynamiques territoriales à l'œuvre, sur une collaboration plurielle et ouverte et sur le croisement d'enjeux d'avenir complexes que le projet de Sdrif a été conçu. Il a finalement été adopté par l'assemblée régionale le 25 septembre 2008.

Ce projet régional :

- fait le pari d'une densification raisonnée et d'une forte relance de la construction de logements pour faire face à la pénurie, sans porter atteinte aux espaces naturels et agricoles, valorisés et préservés
- tend vers la reconfiguration du système de transport en donnant la priorité aux transports collectifs notamment au travers du projet « Arc express », rocade ferrée autour de Paris
- crée les conditions nécessaires à l'attractivité économique dans une perspective de rééquilibrage territorial entre l'ouest et l'est de la région afin d'en garantir le rayonnement international.

Au-delà de ces objectifs, le Sdrif prend également en compte les différentes formes d'urbanité qu'offre la métropole francilienne, du cœur de son agglomération jusqu'aux territoires plus ruraux, proposant une mise en œuvre qui tienne compte de ces différences territoriales et de leurs complémentarités.

Son ambition est de construire ensemble la métropole de demain.

## Calendrier de la révision du Sdrif

<b>26 avril 1994</b>	Le schéma directeur de la région Île-de-France (Sdrif) alors élaboré par les services de l'État est approuvé. Il remplace le précédent schéma directeur de 1976.
<b>4 février 1995</b>	Le législateur transfère la responsabilité de la révision du Sdrif à la Région Île-de-France. L'État, qui est associé tout au long de son élaboration, ouvre puis clôture la procédure de révision par décret en Conseil d'État.
<b>25 juin 2004</b>	La Région demande officiellement au gouvernement l'ouverture de la révision du Sdrif.
<b>Octobre 2004 - Juin 2006</b>	Une concertation préalable est engagée avec les collectivités locales, les entreprises, les syndicats, les associations, les professionnels de l'aménagement ainsi que les Franciliennes et les Franciliens.
<b>31 août 2005</b>	Le Conseil d'État décrète l'ouverture de la révision du Sdrif.
<b>23 juin 2006</b>	« Une vision régionale pour l'Île-de-France », document préparatoire au projet de Sdrif est adopté par le Conseil régional.
<b>15 février 2007</b>	Le projet de Sdrif est arrêté par le Conseil régional.
<b>Mai 2007 – septembre 2007</b>	Des partenaires publics de la Région rendent leurs avis sur le projet de Sdrif.
<b>Octobre 2007 – décembre 2007</b>	Une enquête publique est menée dans toute l'Île-de-France.
<b>11 juin 2008</b>	La commission d'enquête rend un avis favorable sur le projet de Sdrif.
<b>25 septembre 2008</b>	Le projet de Sdrif est adopté par le Conseil régional.

# Un mode de fonctionnement participatif

**Les Ateliers de création urbaine sont un laboratoire d'idées et de recherches sur la ville de demain. La session 2007-2008 des ateliers a invité cinq formations étudiantes d'Île-de-France à travailler une année entière sous le regard d'un comité d'experts afin d'explorer les nouvelles formes urbaines à l'horizon 2030.**

## Le principe

La session 2007-2008 des Ateliers de création urbaine a réuni des étudiants d'horizons divers pour réfléchir et ébaucher des propositions à destination des quartiers denses et durables du futur. Tout au long de l'année, des étudiants en urbanisme, en génie urbain, en aménagement, en architecture et en paysagisme ont proposé des idées, développé des concepts, esquissé des visions et engrangé des images sur la ville et les territoires franciliens de 2030. En zone urbaine dense, en agglomération ou en territoire rural, chaque école a projeté par le récit, le dessin ou la représentation graphique, la capacité de chaque territoire francilien à accueillir de nouveaux quartiers qui répondent aux défis du développement durable.

Le travail produit et les échanges entre les participants montrent combien la mise en œuvre du Sdrif n'implique pas des réponses univoques. La session 2007-2008 des Ateliers de création urbaine proposent un cadre de dialogue et d'échanges jusqu'à présent inexistant entre élus, experts et futurs acteurs du monde de l'aménagement, qui sont également les habitants de demain.

## Le déroulement

Les Ateliers de création urbaine se déroulent autour d'un thème annuel :

- 2008 : « Futurs possibles » (de la ville dense, mobile et durable)
- 2009 : « L'eau urbaine »

Les Ateliers de création urbaine ont lieu entre le mois de novembre de l'année 1 et le mois de juillet de l'année 2.

Ils débutent fin novembre par un cycle de conférences introductives en deux temps, sur deux jours, afin de transmettre une culture commune à toutes les équipes.

À l'issue de ce cycle, chaque équipe rédige à l'attention du comité de pilotage une note relative à sa compréhension de la démarche et son appropriation. S'ensuit un travail, équipe par équipe, au sein de sa formation.

Par ailleurs, la Région organise deux à trois rencontres annuelles réunissant l'ensemble des formations afin qu'elles échangent sur leurs travaux respectifs, confrontent leurs réflexions et s'enrichissent ainsi mutuellement. Ces rencontres sont complétées de visites sur les sites, objets des travaux.

Un rendu intermédiaire devant le comité de pilotage et le collège d'experts est organisé fin mars-début avril. Ce rendu intermédiaire présente de premières esquisses d'aménagement et permet des réorientations éventuelles.

Le rendu définitif intervient au plus tard lors de la première quinzaine de juillet de l'année 2.

Une fois aboutis, les projets élaborés par les formations étudiantes dans le cadre des Ateliers de création urbaine sont mis en valeur de façon à avoir un débat sur les thèmes abordés. La session 2007-2008 des Ateliers de création urbaine a fait l'objet d'un livre-catalogue, d'une exposition et d'un film documentaire.

Un comité de pilotage ainsi qu'un collège d'experts composé des directeurs de formations concernées et de personnalités qualifiées assurent le suivi du dispositif.

La mise en œuvre des Ateliers de création urbaine est coordonnée par la Direction de la planification et du Sdrif du Conseil régional en relation avec l'unité Communication de la Région, ainsi que l'Arene et l'aurif.

## Les participants aux Ateliers de création urbaine 2008

En 2008, cinq formations étudiantes, représentées par cinq équipes placées sous la responsabilité d'un ou plusieurs enseignant(s) ont participé aux Ateliers de création urbaine :

- **École nationale des ponts et chaussées** – Mastère Aménagement et Maîtrise d'ouvrage Urbaine (AMUR), sous la direction de Nathalie ROSEAU et la responsabilité de Gilles DELALEX, architecte DPLG
- **Institut d'études politiques de Paris** – Master Urbanisme, sous la direction de Michel MICHEAU et la responsabilité de Vincent MARNIQUET, architecte DPLG
- **Université de Marne-la-Vallée** – Master 2 Génie urbain, Développement urbain durable, sous la direction de Youssef DIAB et la responsabilité de Bruno BARROCA, enseignant, Serge BÉTHELOT, professeur agrégé et de François MONJAL, architecte DPLG
- **École nationale supérieure d'architecture Villes et territoires de Marne-la-Vallée** – Diplôme supérieur d'architecture, sous la direction de Philippe GEFFRE et la responsabilité d'Alexandre BOUTON, architecte DPLG
- **École nationale supérieure du paysage de Versailles**, sous la direction de Bernard WELCOMME et la responsabilité de Gilles VEXLARD, paysagiste DPLG

## Le comité de pilotage 2008

Mireille FERRI, vice-présidente de la Région chargée de l'aménagement et du Sdrif a réuni sous sa présidence un comité de pilotage composé de plusieurs élus régionaux :

- **Marie-Pierre DIGARD**, Présidente de l'Agence régionale de l'énergie et de l'environnement (ARENE)
- **Christine REVAULT-d'ALLONES**, conseillère régionale
- **Guy BONNEAU**, conseiller régional
- **François LABROILLE**, conseiller régional

## Le collège d'experts 2008

Les travaux ont été suivis et débattus avec les étudiants lors de plusieurs temps forts par un collège d'experts qui a rassemblé, outre les directeurs des formations concernées, de nombreuses personnalités qualifiées :

- **Jean-Yves CHAPUIS**, Urbaniste consultant, Vice-président de Rennes Métropole, enseignant à l'ENSA Paris-Val-de-Seine
- **Francis CULLIER**, Urbaniste, Directeur de l'Agence d'urbanisme de Bordeaux Aquitaine, Grand prix de l'urbanisme 2006
- **Vincent FOUCHIER**, Directeur général adjoint de l'IAU Île-de-France, chargé de la coordination pour la révision du Sdrif
- **Jean-Claude GAILLOT**, Directeur général adjoint de la Région Île-de-France chargé de l'aménagement durable
- **Guillaume HEBERT**, Architecte, chef de projet à la SAEM du Val-de-Seine, lauréat des Jeunes urbanistes 2007
- **Yves LION**, Architecte urbaniste, Grand prix de l'urbanisme 2007
- **Michel PERROT**, Architecte, Président de la Maison de l'Architecture en Île-de-France
- **Jean-Louis SUBILEAU**, Urbaniste, Directeur général de la SEM Euralille, Grand prix de l'urbanisme 2001

## Inscriptions

Pour assister au vernissage de l'exposition « Île-de-France 2030 », merci de confirmer votre participation par Internet à l'adresse suivante : [ev.ateliers-de-creation-urbaine.evenium.com](http://ev.ateliers-de-creation-urbaine.evenium.com)

## Accès



Les Voûtes  
19 rue des Frigos  
75013 Paris

### Métro

- ⑭ Bibliothèque F. Mitterand
- ⑥ Quai de la Gare

### Bus

62 64 89 132 325

